



SAINT-MARC-À-FRONGIER, LE 24 FÉVRIER 2026

CONVOCATION

Le Conseil Municipal extraordinaire se réunira dans la salle du Conseil, le :

Mardi 03 Mars 2026 à 19H30

Approbation du PV de la séance précédente
Désignation du secrétaire de séance

Ordre du jour :

- Compte Financier Unique Assainissement
- Affectation des résultats BP Assainissement
- Vote budget assainissement 2026
- Compte Financier Unique Commune
- Affectation des résultats Commune ou Reprise anticipée des résultats
- Vote des Taux 2026
- Vote budget commune 2026
- Créations de 2 postes (Technicien et Agent de Maitrise à 35h)
- Mise à jour du tableau des effectifs
- Subventions
- Avenant n°1 au Marché de Maitrise d'œuvre : Réhabilitation de la salle polyvalente
- Motion relative à la compétence « distribution d'électricité et de gaz »
- Création d'un syndicat d'écoles
- Ratio promu/promouvable
- Questions diverses

Le Maire
Jean-Louis JOSLIN



PROCURATION

Je soussigné(e)

donne procuration à M

afin de me représenter et prendre part aux votes des décisions du Conseil Municipal du 07/04/2025

Le /2025

Signature